

3 étapes pour réussir votre parcours d'orientation

1 Orienter votre carte avec une boussole ?

Pour orienter la carte avec une boussole, vous devez mettre les flèches du Nord de la carte parallèles à la flèche du Nord de la boussole.



Flèche du Nord de la boussole

Flèche du Nord de la carte

2 Comment choisir votre itinéraire lorsque la borne est en dehors du chemin ?

Pour trouver une borne en dehors du réseau de chemin, vous devez effectuer un itinéraire (le plus possible sur des lignes directrices) jusqu'à un point proche de votre borne (point d'attaque). De cet endroit, vous faites une visée sommaire qui va du point où vous êtes à l'endroit où vous souhaitez aller. Pour éviter de vous déplacer trop longtemps, choisissez une ligne d'arrêt.

Définitions

Point d'attaque : élément ponctuel qui se situe à proximité et facilement visible d'une ligne directrice. Il doit être le plus proche possible du poste recherché pour permettre un départ de la ligne directrice vers ce poste.

Visée sommaire : permet d'aller en ligne droite sans utiliser de ligne directrice. Il faut orienter sa carte et suivre un axe imaginaire qui part du point où l'on est et va au point que l'on recherche.

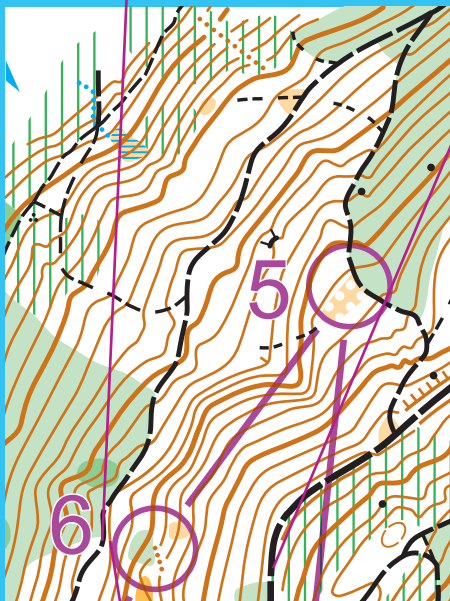
Ligne d'arrêt : élément linéaire qui se situe après le poste et qui indique qu'on est allé trop loin. Il faut alors se resituer par rapport à un point proche de cette ligne et trouver un nouveau point d'attaque.

3 Illustrations

Itinéraire de la borne 5 à la borne 6.

Point d'attaque
Coude chemin
Limite végétation

Ligne d'arrêt
Chemin



Axe imaginaire

Du point d'attaque, orientez votre carte et suivez un axe imaginaire qui part du point où vous êtes et va au point que vous recherchez. Si vous dépassez la borne 6, vous vous retrouverez sur un chemin (ligne d'arrêt). Resituez-vous et recommencez l'opération.

1 2 3 A vous de jouer !!!

Où se procurer les parcours ?

Dans les Offices du Tourisme du Territoire

Au Gite de la Draye

PRATIC'



Défiez-vous !

Facile



Parcours d'Orientation

Crots - La Draye



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SERRE-PONÇON



Parcours : niveau facile

Distance : 3,450 km

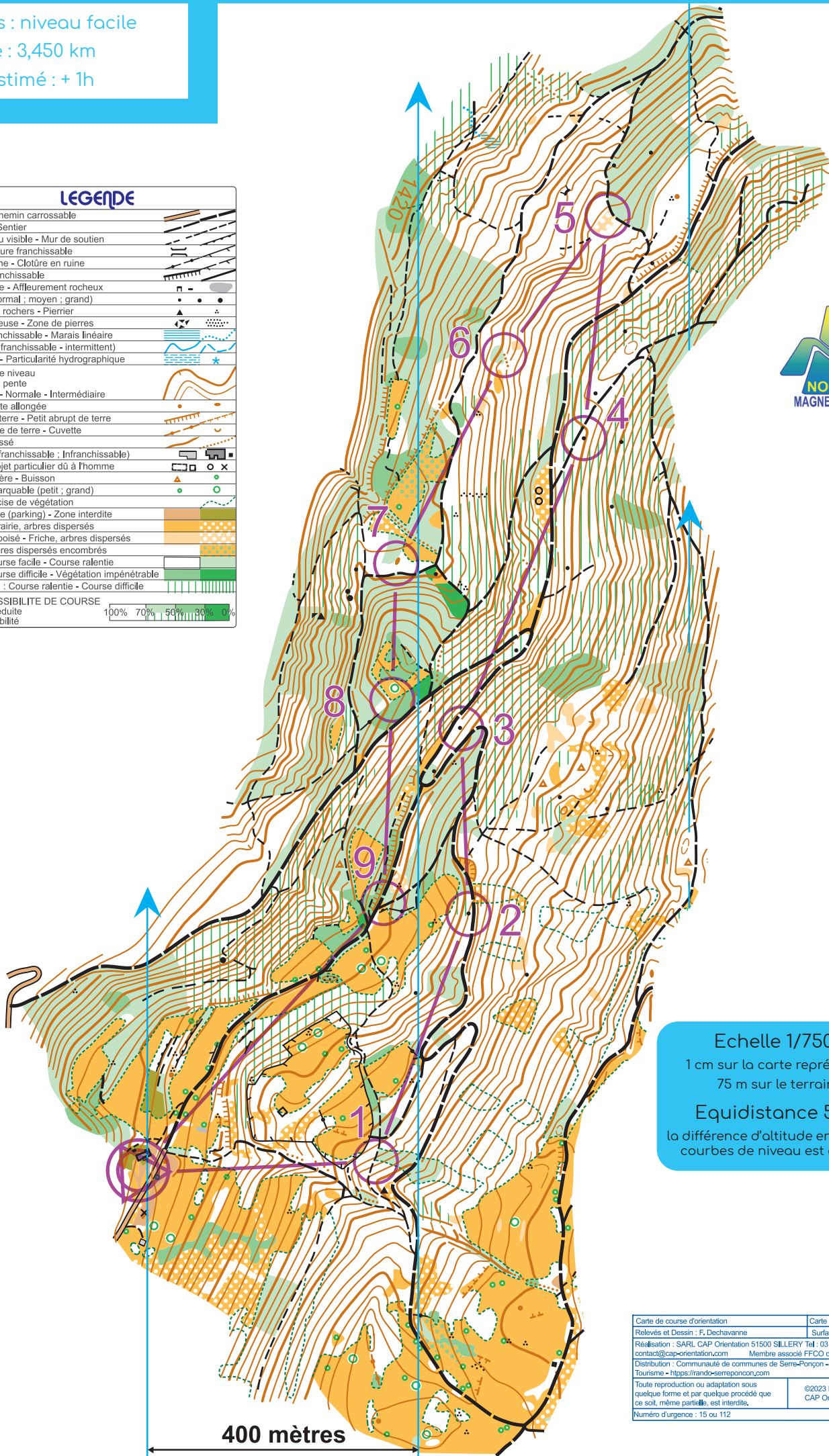
Temps estimé : + 1h

LEGENDE

Route - Chemin carrossable	
Chemin - Sentier	
Sentier peu visible - Mur de soutien	
Pont - Clôture franchissable	
Mur en ruine - Clôture en ruine	
Falaise franchissable	
Petit falaise - Affleurement rocheux	
Rocher (normal ; moyen ; grand)	
Groupe de rochers - Pierrier	
Zone rocheuse - Zone de pierres	
Marais franchissable - Marais linéaire	
Ruisseau (franchissable - intermittent)	
Marécage - Particularité hydrographique	
Courbes de niveau	
Sens de la pente	
Maitresse - Normale - Intermédiaire	
Butte - Butte allongée	
Abrupt de terre - Petit abrupt de terre	
Petite levée de terre - Cuvette	
Ravin - Fossé	
Bâtiment (franchissable ; Infranchissable)	
Ruine - Objet particulier dû à l'homme	
Charbonnière - Buisson	
Arbre remarquable (petit ; grand)	
Limite précise de végétation	
Zone pavée (parking) - Zone interdite	
Prairie - Prairie, arbres dispersés	
Friche, déboisé - Friche, arbres dispersés	
Friche, arbres dispersés encombrés	
Forêt : Course facile - Course ralentie	
Forêt : Course difficile - Végétation impenétrable	
Végétation : Course ralentie - Course difficile	
Forêt, POSSIBILITE DE COURSE	
Visibilité réduite	
Bonne visibilité	



1	59
angle végétation	
2	108
rocher	
3	60
rocher	
4	105
rocher	
5	49
angle végétation	
6	61
extrémité fossé	
7	63
butte allongée	
8	62
angle végétation	
9	57
jonction chemins	



Echelle 1/7500
1 cm sur la carte représente
75 m sur le terrain
Equidistance 5 m
la différence d'altitude entre deux
courbes de niveau est de 5 m

Carte de course d'orientation	Carte CAP N°585
Relèves et Dessin : F. Dechavanne	Surface : 2,22 km²
Réalisation : SARL CAP Orientation 51500 SILLERY Tel : 03 26 08 54 71	
contact@cap-orientation.com	Membre associé FFCCO depuis 2005
Distribution : Communauté de communes de Serre-Ponçon - Offices de	
Tourisme - https://rando-serreponcon.com	
Toute reproduction ou adaptation sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, même partielle, est interdite.	©2023 FFCCO - CAP Orientation
Numéro d'urgence : 15 ou 112	